



Genève, le 12 août 2020  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures de l'Etat de Genève et du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève**

**Démarrage des travaux de réaménagement des quais de la rive droite pour la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle et la fluidification du trafic automobile autour de la rade**

Dès le 17 août, la Ville de Genève, maître d'ouvrage, débutera les travaux de réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle côté lac et le réaménagement du gabarit routier, de façon similaire à ce qui a été réalisé au quai Gustave-Ador. Soutenu par l'Etat, cet aménagement définitif répond aux exigences de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), plébiscitée par le peuple genevois en 2016, visant à favoriser la fluidité du contournement lacustre pour le trafic automobile ainsi que pour les vélos, et il respecte le principe de priorisation des modes doux au centre-ville posé dans la loi.

La réalisation de cette piste cyclable côté lac se fonde sur l'autorisation de construire DD 111983, déposée en octobre 2018 et octroyée le 20 mai 2020. Le crédit de 3 millions de francs y relatif a été accepté par le Conseil municipal le 20 mai 2020. La nouvelle piste bidirectionnelle va remplacer l'aménagement cyclable temporaire mis en œuvre pour faire face à la crise sanitaire de la COVID-19. Cette piste provisoire sera supprimée afin de permettre le démarrage du chantier et de rendre la chaussée au trafic automobile. L'objectif est la réalisation d'un véritable « U lacustre » améliorant la fluidité du trafic cyclable comme celle du trafic automobile sur l'entier du pourtour de la rade. Les piéton-ne-s bénéficieront également de ces travaux car le trottoir du côté lac sera rénové entre le pont du Mont-Blanc et la rue des Alpes et les pieds des arbres seront remis à neuf. Le nouvel itinéraire cyclable s'étendra des abords du parc Mon Repos à l'Horloge fleurie, en passant par le quai Wilson et le pont du Mont-Blanc. Dans une étape ultérieure, la passerelle piétonne qui doit doubler le pont du Mont-Blanc permettra de transformer les trottoirs de ce dernier en pistes cyclables, de manière à finaliser le tracé de contournement de la rade. Le réaménagement des quais rive droite nécessite la suppression du stationnement automobile côté lac, de manière à fluidifier et sécuriser le trafic automobile et cycliste, conformément à la LMCE, de manière comparable à ce qui a été réalisé sur le quai Gustave-Ador.

Concrètement, les premières étapes de ce chantier se dérouleront comme suit:

- 17 août – début octobre sur le côté bâtiments du tronçon du quai entre la rue de la Cloche et la rue du Léman
- 31 août – début octobre sur côté lac du tronçon du quai entre la Rue A.-Fabri et le Pont du Mont-Blanc

Les étapes du chantier seront communiquées régulièrement par la Ville de Genève au fur et à mesure des différentes phases de travaux. La mise en service de ces nouveaux

aménagements est prévue en avril 2021. Pendant la durée des travaux, le trafic routier sera maintenu sur l'ensemble du tracé et circulera sur quatre voies de gabarit réduit à la vitesse de 30km/h. Le trafic poids lourds sera dévié dans un sens via la rue Chantepoulet, la place Dorcière et la rue A.-Fabri, et dans l'autre sens via la rue des Alpes, la place Dorcière et la rue Chantepoulet. L'aménagement cyclable temporaire sera supprimé dès le début du chantier. Un itinéraire de déviation pour les cycles sera mis en place sur la rue Plantamour ([voir fiche d'information](#)).

## **Un chantier pensé pour ne pas prêter l'activité hôtelière**

La Ville et le Canton ont élaboré un planning d'exécution des travaux, en tenant compte des habitants et riverains, notamment en concertation avec les représentants des hôtels bordant la Rade, afin de limiter au maximum les nuisances potentielles du chantier sur les activités de restauration qui permettent aux hôtels de faire face à l'importante baisse des nuitées due à la COVID-19. Ainsi, jusqu'à fin septembre, les travaux auront lieu uniquement entre la rue de la Cloche et la rue du Léman et sur la partie du quai opposée aux hôtels entre le pont du Mont-Blanc et la rue Adhémar Fabri, afin de ne pas impacter les terrasses et la tenue des Geneva Watch Days. Les travaux devant s'étendre jusqu'en décembre, le chantier sera par ailleurs suspendu pendant les Fêtes de fin d'année.

*Pour toute information complémentaire:*

- *Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures, par l'intermédiaire de M. Roland Godel, porte-parole, T. 078 802 90 07*
- *Frédérique Perler, conseillère administrative chargée du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, par l'intermédiaire de M. Christian Bavarel, T. 079 751 77 30*